

10 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Pour avis

LOCATIONS-GÉRANCES

391445 - Petites-Affiches

La LOCATION-GÉRANCE du fonds de commerce de "Café, Vins, Liqueurs", connu sous l'enseigne "AU GENERAL HOCHÉ", situé à PANTIN (93500) avenue Jean Lolive n°60, angle de la rue du Pré Saint-Gervais n°2,

Consentie par Monsieur et Madame BRANKOVIC demeurant à VINCENNES (94300) allée Jacques DAGUERRE n°7,

A la SAS "TRADS" au capital de 5.000 €, ayant son siège social à PANTIN (93500) avenue Jean Lolive n°60, angle de la rue du Pré Saint-Gervais n°2, RCS BOBIGNY 822 283 248

A été résiliée le 10 septembre 2019.

391428 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP en date du 7/8/2019, la société TOLBIAC TAXIS, SARL au capital de 43.083 €, ayant son siège social 46-48 av. du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS (312 785 637 RCS BOBIGNY) a confié en location gérance à Mr Frantzso RENAUD demeurant 31 rue du Docteur Guérin 93250 VILLEMOMBLE, l'autorisation de stationnement n°9785 lui appartenant. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée indéterminée à compter du 7/8/2019.

391429 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP en date du 6/9/2019, la société LAVI TAXIS, SARL au capital de 7623 €, ayant son siège social 46-48 av. du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS (311 796 882 RCS BOBIGNY) a confié

en location gérance à Mr Ali MAKHOU demeurant 11 avenue Frayce 93400 SAINT OUEN, l'autorisation de stationnement n°1755 lui appartenant. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée indéterminée à compter du 6/9/2019.

391430 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/9/2019, la société TAXIS PARIS DORIAN, SARL au capital de 7623 €, ayant son siège social 46-48 av. du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS (381 340 207 RCS BOBIGNY) a confié en location gérance à Mr Giler OCCELAN demeurant 33 rue de l'Avenir 93800 EPINAY SUR SEINE, l'autorisation de stationnement n°5817 lui appartenant. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée indéterminée à compter du 10/9/2019.

391432 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP en date du 6/9/2019, la société SEVA, SARL au capital de 7623 €, ayant son siège social 46-48 av. du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS (311 567 960 RCS BOBIGNY) a confié en location gérance à Mr Massinissa SLAMANI demeurant 61 avenue du Président Wilson 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES, l'autorisation de stationnement n°14879 lui appartenant. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée indéterminée à compter du 6/9/2019.

391433 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP en date du 2/9/2019, la société TAXIS BLOC, SASU au capital de 38.000 €, ayant son siège social 46-48 av. du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS (338 546 666 RCS BOBIGNY) a confié en location gérance à Mr Karim DJELASSI-LEVERDEZ demeurant 58 rue de Paris 60128 PLAILLY, l'autorisation de stationnement n°12718 lui appartenant. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée indéterminée à compter du 2/9/2019.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

388780 - Petites-Affiches

MAIRIE DE NOISY LE SEC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE N°093 053 19B0011 AU 85-103 RUE DE PARIS - SECTEUR PORT DE NOISY AU SEIN DE LA ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ A NOISY-LE-SEC

Par arrêté n°2019-361, Noisy-le-Sec a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au dépôt du permis de construire n°093 053 19B0011 au 85-103 rue de Paris à Noisy-le-Sec, au sein de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Quartier Durable de la Plaine de l'Ourcq.

Cette autorisation d'urbanisme, soumise à une étude d'impact, consiste à la réalisation d'un ensemble immobilier et paysager intégrant une mixité urbaine sur une emprise globale d'environ 3 hectares et qui totalise une surface de plancher totale d'environ 37 760 m² comprenant une piscine, 201 logements, des locaux de commerce et d'activité, un hôtel, une résidence de service et des jardins paysagers en R+2 et R+3.

L'autorité responsable de cette procédure est la Ville de Noisy-le-Sec, représentée par son Maire Monsieur Laurent RIVOIRE.

Cette enquête publique est préalable à la décision concernant la demande de permis de construire.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Noisy-le-Sec du 1er octobre 2019, 9h au 31 octobre 2019, 17h30 inclus

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux de permanence, dates et horaires suivants :

NOISY-LE-SEC, Hôtel de Ville, Place du Maréchal Foch :

- **Mardi 1er octobre 2019, de 9H00 à 12H00**

- **Mardi 15 octobre 2019, de 14H00 à 17H00**

- **Jeu 31 octobre 2019, de 14H00 à 17H00**

NOISY-LE-SEC, Centre administratif, 1 rue de Chaâlons (accès par l'avenue Hoche) :

- **Jeu 24 octobre 2019, de 17H00 à 20H00**

Le dossier mis à disposition du public comprend le permis de construire, les études et documents spécifiques, les documents graphiques, l'avis de l'Autorité Environnementale, l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement

Commercial, les avis émis par les personnes publiques associées le cas échéant, une note descriptive du projet, le bilan de la concertation dans le cadre de la modification du dossier de création de ZAC et les éléments mentionnés par le code de l'environnement.

En outre, les pièces du dossier d'enquête pourront être consultées aux adresses internet suivantes : www.noisysesec.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à : Mairie de Noisy-le-Sec, A l'attention du Commissaire Enquêteur, Enquête publique relative au Permis de Construire « Port de Noisy », 1 Place du Maréchal Foch - 93130 NOISY-LE-SEC, ou par courriel à portdenoisy@noisysesec.fr.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au centre administratif de la mairie de Noisy-le-Sec, un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture et à l'adresse internet suivante : www.noisysesec.fr

VAL-DE-MARNE - VAL-DE-MARNE

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

391341 - Le Quotidien Juridique

Suivant acte sous seing privé en date du 5 septembre 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

VIGNETAGE

Capital social : 5.000 €

Siège Social : 12 Avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Objet : Commerce de détail, achat, vente de vins et spiritueux. Vente d'articles accessoires.. Dégustation sur place de vins et spiritueux lors d'évènements. Vente en ligne..

Durée : 99 années

Président : M. Hervé GRAS, demeurant 19 Rue Jean Guy Labarbe 94130 Nogent-sur-Marne

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées..Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Agrément requis préalablement y compris entre associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

Le Président

391072 - Petites-Affiches

Par acte sous seing privé en date du 14 Mai 2019, il a été constitué la société dénommée :

RICO BREIZH

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 2.000 euros

Siège social : 64 Bis Rue Danielle Casanova - 94490 ORMESSON SUR MARNE

Objet social : En France et dans tous pays étrangers : Boucherie, boucherie chevaline, charcuteries, gibiers, volailles, triperie, traiteur, produits régionaux, sur marches et boutique.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Éric L'HOSTELLIER demeurant 64 Bis Rue Danielle Casanova - 94490 ORMESSON SUR MARNE

Les cessions de parts sont libres entre conjoints, entre ascendants et descendants et entre associés et soumises à agrément dans les autres cas

Dépôt au RCS de CRETEIL

390758 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 septembre 2019, à CHOISY LE ROI, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination :

VSDA 77

Siège social : 56 rue de la Paix 94600 CHOISY LE ROI

Objet :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, par création, achat de fonds, prise en gérance ou sous toute autre forme :

- La boulangerie artisanale, pâtisserie, traiteur, confiserie, chocolatier, et toutes activités connexes,

- La participation directe ou indirecte de la Société, par tous moyens, dans toutes entreprises ou sociétés créées à créer, en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, de souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, de fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance

Et généralement toutes opérations économiques, juridiques, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension, le tout pour elle-même

Durée : 99 ans

Capital : 5000 Euros

Direction :

Président : Quentin CLAIRAY domicilié 56 rue de la paix 94600 CHOISY LE ROI

Directeur Générale : Marjorie MILON domiciliée 56 rue de la paix à CHOISY LE ROI

Les conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL

Pour avis, Le Président

LES PETITES-AFFICHES :

L'INFORMATION JURIDIQUE AU QUOTIDIEN